

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 10 décembre 2020

Présents : *Joris HURIOT, Mathilde BERTRAND, Bruno HURIOT, Silvia ROPA, Christelle LOMBARD, Christine MARCHAL LABAYE, Brice MARLANGEON, Janine TRELAT, Jérémy VALANCE, Gérard VOIRIN, Francis GUILLET, Loïc LIDDELL, THOMAS Dominique*

Absent(e)s excusé(e)s : *Magali GRANGY (pouvoir à Christine MARCHAL LABAYE), MAILLARD Edouard (pouvoir à Joris HURIOT)*

Secrétaire de séance : Francis GUILLET

1. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal en date du 30 octobre 2020

Unanimité

2. Approbation du compte-rendu des décisions exercées par le Maire par délégation du conseil municipal (délibération n°20/2020 du 08/06/2020)

Unanimité

3. Approbation du compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19

Exonération du loyer de décembre 2020 pour Madame DA CUHNA (locataire du salon de coiffure) pour un montant de 184,56 €.

Unanimité

4. Transfert de crédits

En section de fonctionnement :

- Charges à caractère général : - 1 358,00 €
- Charges de personnel : + 1 358,00 €

En section d'investissement :

- Virement à la section d'investissement : + 12 066,00 €
- Opération d'équipement (Desserte forestière) : + 8 670,00 €
- Opération sous mandat n°01 : + 3 396,00 €

Unanimité

5. Avis sur le pacte de gouvernance de la Communauté de Communes de Mirecourt Dompaire

Joris HURIOT, Maire de MATTAINCOURT et Vice-Président de la Communauté de Communes présente le pacte de gouvernance dont il a été chargé d'élaborer.

Il rappelle que ce document constitue le « vivre-ensemble » entre les communes et la Communauté de Communes et que son élaboration s'est faite collégialement et en concertation avec tous les élus communautaires et non communautaires du territoire.

Unanimité

6. Détermination des charges locatives pour la résidence senior et location des garages

Monsieur le Maire propose les montants suivants.

Il rappelle que ces charges correspondent à l'entretien des communs intérieurs et extérieurs.

		SUPERFICIE, en m²	LOYERS (7€/m²)	CHARGES LOCATIVES
RDC	T2 n°1	47	329,00 €	30,00 €
	T2 n°2	50,49	353,43 €	30,00 €
	T1 n°1	44,62	312,34 €	30,00 €
	T1 n°2	46,8	327,60 €	30,00 €

1er étage	T2 n°3	50,96	356,72 €	72,00 €
	T2 n°4	55,36	387,52 €	72,00 €

TOTAL/MOIS	2 066,61 €	264,00 €
TOTAL ANNUEL	24 799,32 €	3 168,00 €

Garage 1	Mensuel	10,00 €
Garage 2	Mensuel	10,00 €
	TOTAL/MOIS	20,00 €
	TOTAL ANNUEL	240,00 €

Les charges des logements du premier étage sont plus élevées que celles du rez-de-chaussée en raison de la présence d'un ascenseur permettant une accessibilité optimale.

Unanimité

7. Fixation du prix du bois d'affouage supplémentaire

Monsieur le Maire propose de fixer le prix du bois d'affouage à 10,00 € le stère aux affouagistes qui désirent du bois supplémentaire à leur part d'affouage.

Unanimité

8. Opération « 1 000 cafés » - Maitrise d'œuvre

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 30 octobre 2020 concernant la présentation du projet d'ouverture d'un commerce multiservices dans le cadre du programme national « 1 000 cafés ».

Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de Monsieur Fabrice MICALLEF, architecte DPLG à Mattaincourt, pour mener ce projet.

Honoraires : 8,50 % du montant total des travaux HT.

Unanimité

9. Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Monsieur le Maire indique qu'une modification simplifiée du PLU est nécessaire pour permettre l'implantation du projet de rénovation et d'extension du bâtiment couvert du tennis à Mattaincourt, projet porté par la Communauté de Communes.

Il est proposé de simplifier la rédaction du règlement pour la construction des bâtiments publics et d'intérêt collectif.

Unanimité

Informations diverses :

- Point sur le Syndicat d'Eau ;
- Point sur le projet de modification des limites territoriales des arrondissements du département des Vosges.